

ruelle, etc. L'évaluation du coût des modifications proposées atteint \$9,250 avec des dépenses imprévues de \$750, soit un total de \$10,000.

Alberta.—Edifices publics.—Coutts, pavillon des immigrants, \$2,000.

L'hon. M. PUGSLEY: Où est située cette localité?

L'hon. M. REID: Sur la frontière, au sud de Calgary. Il n'y a pas d'édifice à cet endroit. C'est là que le Pacifique-Canadien traverse la frontière. Ce montant de \$2,000 est nécessaire pour rembourser le département de l'Intérieur pour la construction du pavillon d'immigration à Coutts.

L'hon. M. PUGSLEY: La localité se trouve-t-elle juste sur la frontière internationale?

L'hon. M. REID: Oui.

Spirit River.—Pavillon des immigrants, \$5,000.

L'hon. M. REID: Ce crédit est pour rembourser le département de l'Intérieur en raison de la construction du pavillon de l'immigration à l'établissement de Spirit-River.

L'hon. M. PUGSLEY: Où est Spirit-River?

L'hon. M. REID: C'est dans le comté d'Edmonton. Nous avons une recommandation de l'honorable député d'Edmonton (M. Oliver) pour cette construction.

Colombie-Britannique.—Edifices publics.—Station de quarantaine de William's Head.—Aqueduc, \$150,000.

L'hon. M. PUGSLEY: Il s'agit d'un fort crédit. Quelles sont les explications?

L'hon. M. REID: Ce montant de \$150,000 est destiné à fournir de l'eau en quantité suffisante à la station de quarantaine de William's Head.

A l'heure actuelle, l'approvisionnement d'eau provient du lac de la Quarantaine, soit d'une distance de trois milles et demi; l'aqueduc fut construit vers 1894. Il a été réparé plusieurs fois entre 1900 et 1913; mais il faut sans cesse recommencer, pour arrêter les fuites, etc. En cas d'incendie, la pression serait grandement insuffisante, de sorte que le chef de la brigade des incendies affirme que la présente situation est extrêmement dangereuse et peu satisfaisante. Pendant l'été, le versant qui s'épanche de ce côté se dessèche, et l'approvisionnement laisse toujours à désirer. Pour remédier à ce sérieux inconvénient, on se propose d'obtenir une nouvelle source. Le pro

[L'hon. M. Reid.]

jet consiste dans l'installation d'une conduite principale à partir d'un endroit connu sous le nom de "Bray's Farm" et qui relierait l'aqueduc de la ville de Victoria à la station de quarantaine de William Head, distance d'environ huit milles et demi. La pose de cette conduite principale se fera conformément à une offre faite par résolution du conseil municipal de la ville de Victoria, adoptée le 28 mai 1917 et qui est ainsi conçue:

Arrêté, Le commissaire de l'aqueduc est autorisé à soumettre une offre au fonctionnaire du Gouvernement fédéral que l'affaire concerne, de fournir l'eau de l'aqueduc de la ville à ladite station de quarantaine, conformément aux arrangements qui seront mutuellement conclus entre les parties et embrassant d'une façon générale les termes et conditions qui suivent: notamment, de rendre l'eau à cette fin au Gouvernement fédéral, livrable à un point connu sous le nom de "Braye Form," à raison de six cents par mille gallons; le Gouvernement devra fournir et poser la conduite nécessaire, mais la cité devra entretenir ladite conduite, du moment qu'elle aura été posée, pendant une période de cinq ans.

En considération de l'augmentation du prix des tuyaux de fonte, nous nous proposons d'utiliser les tubes pneumatiques que nous avons en magasin à Toronto pour les fins de l'administration postale; nous effectuerons donc une économie appréciable de ce chef. L'architecte en chef du ministère des Travaux publics, au cours d'un rapport en date du 23 juin 1917, fait les observations suivantes:

Depuis que nous avons commencé les négociations à ce sujet, les prix des tuyaux de fonte ont subi une hausse très appréciable. Au mois de janvier 1917, l'architecte du département à Victoria, estimait à \$52 par tonne le coût d'une conduite d'eau de 10 pouces de diamètre. Je viens de recevoir de ce particulier une nouvelle estimation, en date du 22 juin, où le prix est coté à \$85.20 la tonne. Cette différence de prix des tuyaux de fonte va, bien entendu, notablement influencer l'estimation du coût de l'entreprise que nous avions porté à environ \$150,000. De concert avec M. Chipman, ingénieur civil de Toronto, j'ai étudié le projet d'utiliser pour cette entreprise les tubes pneumatiques que le département a un entrepôt à Toronto, et voici le rapport que me transmet ce monsieur:

D'après les essais qu'il a faits avec les tubes pneumatiques, il est d'avis qu'ils peuvent être utilisés comme conduites, pourvu que la colonne d'eau n'excède pas 300 pieds; mais avant de s'en servir, il faudrait les nettoyer entièrement, les enduire à neuf, les essayer et les peser. Il sera également nécessaire de prendre plus de soin pour poser ces tubes que s'il s'agissait de la pose de conduites en fonte du type réglementaire. Ces tuyaux devront être posés plus exactement au niveau et à la ligne que s'il s'agissait de tuyaux du type réglementaire. Pour une longue conduite, ces tubes seraient équivalents sinon supérieurs aux tuyaux du type réglementaire. Il déclare qu'il n'hésiterait pas à utiliser ces tubes pour un système d'aqueduc pourvu qu'ils fussent nettoyés, enduits à neuf et soumis à des essais.